

Coordination VILLE-MER-FLEUVE (VMF)

Pacte fondateur

1. Les associations signataires décident de coordonner leurs efforts afin de promouvoir et, le cas échéant, développer des projets nautiques, portuaires, et des activités navales sur le territoire de Nantes Métropole en rives de Loire.
2. La Coordination VILLE-MER-FLEUVE prend l'initiative d'une Conférence permanente des projets associatifs maritimes et fluviaux avec le souhait de créer un lien avec les partenaires institutionnels, dont Nantes Métropole, le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, etc.
3. En amont des futures élections locales, elle souhaite, dès aujourd'hui, interpeller les candidate-e-s sur la pertinence d'actions concrètes à programmer s'ils – si elles - sont élu-e-s, afin que ceux-ci – celles-ci-tiennent compte des aspirations, des intérêts et finalement des propositions de la société civile.
4. En ce qui concerne notamment l'aménagement du périmètre du bas-Chantenay, la Coordination prend pour base de travail les idées et études présentées par ses membres lors de la Conférence fondatrice du 28 novembre 2013.

Fait à Nantes, le 17 décembre 2013

Les Associations fondatrices :

- ABSA, Association de la Butte Sainte Anne
- Bretagne Plus
- Club croisières Nantes-St Nazaire
- Enviro'Nantes.
- La Cale 2 l'Île
- LESTRAN
- Le Propeller Club N°182
- Les Transbordés

contact Christian Clouet
Alain Grand Guillot
Arnaud Thomas
Gérard Maumenée
Alain Doaré
Franck Barrau
Michel Samzun
Yves Lainé